

École élémentaire Brèche aux Loups



École élémentaire
12e arrondissement
2020

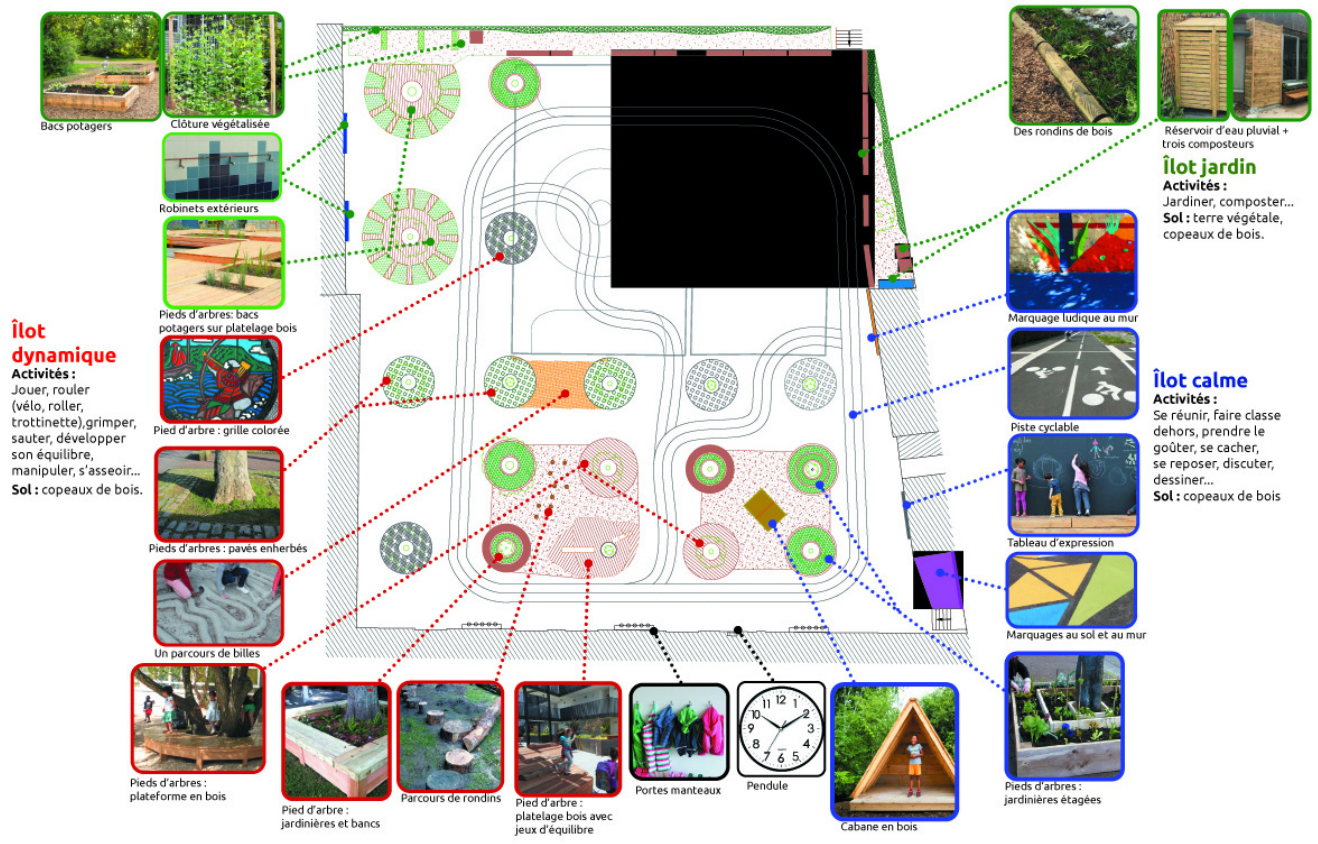


| © CAUE de Paris

Description du projet

La cour de l'école de la Brèche aux Loups, avant réaménagement, était une grande cour asphaltée d'environ 2000 m² avec deux terrains de sport. De plus, elle possède une vingtaine d'arbres conservés et mis en valeur. L'objectif du réaménagement était d'améliorer l'usage de la cour, de créer des zones calmes tout en conservant celles d'activités sportives. Un nouvel accès à des espaces végétalisés était aussi important.

Le projet a conservé l'asphalte existant en bon état et s'est attaché à désimpermeabiliser et végétaliser une partie de la cour, principalement les pieds d'arbres. Des plateformes en bois ont été créées afin d'offrir des espaces privilégiés aux enfants et de grandes jardinières en pleine terre sont venues habiller les pieds d'arbres et les pieds de murs. Plusieurs assises, rondins et cabanes offrent aux enfants des espaces de jeux et de calme. La zone sportive a aussi été améliorée grâce à un marquage au sol formant un circuit pour les vélos.

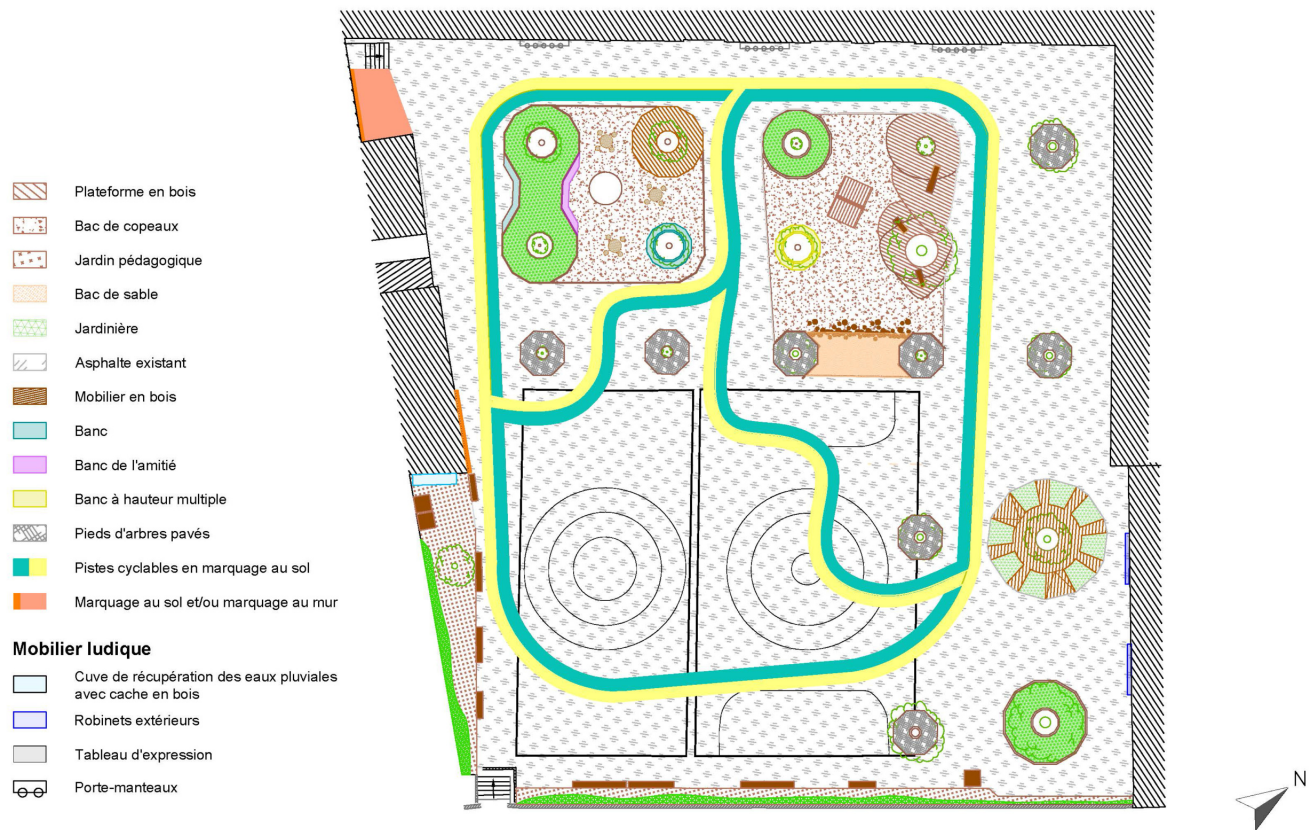


CO-CONCEPTION
 DU PROJET DE TRANSFORMATION
 DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BRÈCHE AUX LOUPS

Scénario de transformation



| © CAUE de Paris



Plan d'aménagement | © Atelier NOUS

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

Certains pieds d'arbres ont été désimperméabilisés et végétalisés pour infiltrer les eaux de pluie en fonction du nivellement existant.

De plus, un récupérateur d'eau de pluie a été mis en place pour l'arrosage des plantations. Deux fontaines ont été positionnées afin de permettre aux enfants de se rafraichir dans la cour.

Biodiversité

En pied d'arbres et en pied de murs, de nombreuses plantations ont vu le jour. Elles se composent de :

- 10 arbustes de 2 espèces différentes,
- 8 grimpantes de 2 espèces différentes,
- 46 fougères de 2 espèces différentes,
- 421 vivaces de 12 espèces différentes.

Aménagements ludiques

Dans la cour, différents types d'aménagements ludiques prennent places :

- Les aménagements calmes se composent d'une cabane en bois, d'assises en rondin, d'un banc de l'amitié et de tables,
- Un circuit en marquage au sol pour les vélos,
- Un parcours en pas japonais en rondin de bois,
- Un aménagement pédagogique avec un potager et des jardinières,
- Un bac à sable avec un jeu de billes,
- Des tableaux d'expression.

Galerie



Plateformes autour des arbres avec assise en grume | © CAUE de Paris



Circuit de vélo | © CAUE de Paris



Copeaux de bois et banc en tour d'arbre | © CAUE de Paris



Mobilier en rondins de bois | © CAUE de Paris



Jardinière en pleine terre et cabane | © CAUE de Paris



Jardinière linéaire en pied de grille | © CAUE de Paris



Jardinières autour des arbres et assise | © CAUE de Paris

Tableau comparatif

Type d'espace	Surface en m ² avant	Surface en m ² après
Surfaces imperméables	1 924	1 586
Surfaces perméables	81	419
Surfaces plantées	39	83


Points forts

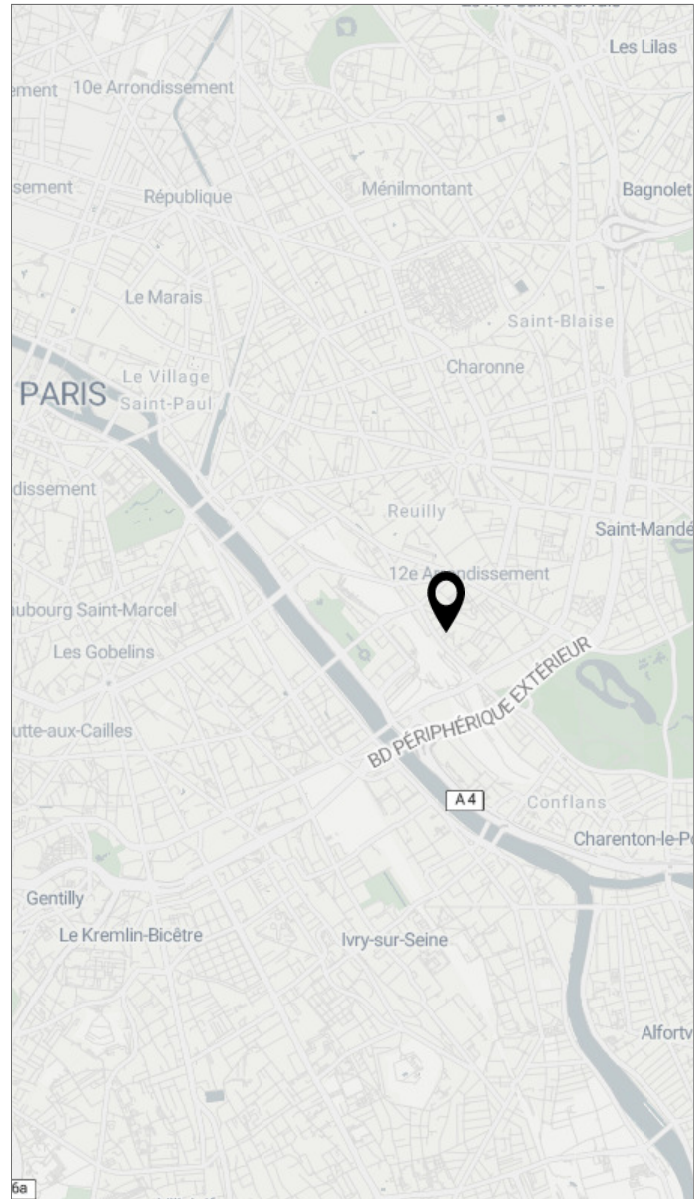
- Un projet qui conserve une grande partie de l'existant en bon état
- De nombreuses assises
- Mise en valeur et amélioration de l'apport en eau des arbres existants
- Ajout d'une grande quantité d'aménagement ludique par rapport à l'existant

Points faibles

- Peu d'intervention sur les parties très ensoleillées de la cour

Mentions techniques

Programme	École élémentaire
Année de livraison	2020
Lieu	18, rue de la Brèche aux Loups, 75012 12e arrondissement
Surface totale	2 000 m ²
Montant de l'opération	-
Montant des travaux	-
MOE	Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville de Paris
MOA	Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris
AMO	Atelier Nous
Entreprise(s)	SNTPP
Projet accompagné par le CAUE départemental	
Cour accessible en dehors des horaires scolaires ?	Non
Projet subventionné	Oui
Organisme(s) de subvention	Agence de l'Eau Seine Normandie



Action(s) de concertation menée(s)
 Ateliers de sensibilisation, de diagnostic et de projet avec les enfants
 Ateliers de projet avec l'équipe pédagogique

Fiche projet exportée le 26/05/2026 à 22:40 depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

caue
de Paris

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

